



Energie Mag

NUMERO 00 DECEMBRE 2018

LE MAGAZINE DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE DU BURKINA FASO

"NOTRE AMBITION EST DE FAIRE DU BURKINA FASO LE LEADER DANS LA SOUS-RÉGION EN MATIÈRE D'ÉNERGIE SOLAIRE"

Dr BACHIR ISMAËL OUEDRAOGO
MINISTRE DE L'ÉNERGIE DU BURKINA FASO



ACTUALITÉS

Interconnexion
Bolgatanga - Ouaga

CHANTIERS

SONABEL
Interconnexion
dorsale:
Nigéria, Niger
Togo, Bénin
Burkina Faso

FOCUS

interview DGEE



EDITO 03

MOT DU MINISTRE

CHRONIQUE DU GOUVERNEMENT 04

ACTUALITÉS 06

L'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE BOLGATANGA - OUAGADOUGOU

7^{ÈME} TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION

PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE DU FOND VERT CLIMAT EN CORÉE DU SUD

PROGRAMME D'APPUI AUX REFORMES DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

ELECTRIFICATION RURALE DANS LES HAUTS BASSINS

ÉNERGIE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DURABLE DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN MILIEU RURAL

SUIVI DES PROJETS D'ÉLECTRIFICATION DE 26 VILLAGES ET DE 14 CMA PAR SYSTÈMES SOLAIRES

GRAND ANGLE 16

INTERVIEW MINISTRE

CHANTIERS 23

INTERCONNEXION

CONTRÔLE CITOYEN 24

MICRO TROTTOIR

FOCUS 25

INTERVIEW DGEE

INITIATIVES 29

ESSAKANE SOLAR SA INDIQUE LE CHEMIN À SUIVRE

ILS ONT DIT 30

ASTUCES/ CONSEILS PRATIQUES 31



E-MAG

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS

WWW.ENERGIE.BF

FACEBOOK.COM/MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

BURKINA FASO

E-MAIL :

DIRECTEUR DE PUBLICATION

DR BACHIR ISMAËL OUEDRAOGO

MINISTRE DE L'ÉNERGIE

COORDONNATEUR DE REDACTION

ALI SAOUADOGO

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION ET DE LA PRESSE MINISTÉRIELLE

TÉL : 70 19 46 07

COMITE DE REDACTION

AÏCHA BARRO

FANTA DEMBELE/KANDO

AFRICALIGHT

CREDITS PHOTOS

DCPM - AFRICALIGHT

CONCEPTION ET IMPRESSION

AFRICALIGHT



L'ÉNERGIE : UN SECTEUR MIEUX RÈGLEMENTÉ

L'accès des Burkinabè à une énergie propre et à moindre est l'une des priorités du gouvernement. Le Plan national de développement économique et social (PNDES) en son axe 2, référentiel de développement économique et social au Burkina Faso ambitionne accroître l'offre énergétique à travers différents projets et programmes misent en œuvre par le Ministère de l'énergie. Afin d'opérationnaliser cette politique, le gouvernement a soumis un projet de loi sur la réglementation du secteur de l'énergie. Ce projet de loi portant réglementation générale du secteur de l'énergie a été adopté par l'Assemblée nationale et promulguée le 21 avril 2017 sous le numéro 014-2017/AN. L'Etat burkinabè à travers le Ministère de l'Energie s'est doté, avec la promulgation de cette loi, d'un référentiel juridique lui permettant d'atteindre plus aisément ses objectifs en terme d'offre énergétique, déclinés dans le PNDES. En effet, cette loi vient définir l'organisation, le fonctionnement et les attributions de chaque structure sous la tutelle du Ministère de l'Energie et permet en sus, de prendre en compte de nouvelles sources d'énergie comme celles renouvelables. Il était plus que temps pour le gouvernement burkinabè

d'asseoir une politique du secteur qui répond aux exigences du moment. Grâce à cette disposition, toutes les structures nationales dans le secteur de l'énergie travaillent en synergie pour l'atteinte de l'objectif commun comme stipulé à l'article 2 de la loi : « assurer un approvisionnement efficace, efficient, fiable, durable, suffisant et pérenne en énergie, afin de promouvoir un développement socio-économique durable au Burkina Faso ». Ainsi, la SONABEL (Société nationale d'électricité du Burkina Faso), l'ARSE (l'Agence de régulation du secteur de l'énergie), l'ANEREE (Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique) et l'ABER (Agence burkinabè de l'électrification rurale) sont appelés à conjuguer leurs efforts pour l'aboutissement des grands chantiers entrepris par le ministère. Des efforts qui contribueront à atteindre les ambitions de la politique nationale du secteur de l'énergie qui est de rendre l'énergie accessibles à tous, y compris les ménages les plus démunis. A ce titre, deux sous-secteurs énergétiques à savoir l'ABER et l'ANEREE sont intégrés à la nouvelle loi. L'ABER a pour mission première, selon l'article 10 de la loi, de « promouvoir une couverture équitable du territoire national en énergie

électrique en développant l'électrification rurale à moindre coût ». Quant à l'ANEREE, sa mission définie à l'article 12 de la loi portant réglementation du secteur de l'énergie, consiste à « promouvoir, susciter, animer, coordonner, faciliter et réaliser toutes les opérations ayant pour objet le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ». Cette disposition de la loi du Ministère en charge de l'Energie est salubre en ce sens qu'il s'agit de la mise en œuvre d'une vision de développement énergétique qui permettra à terme, un épanouissement certain des populations et aussi l'avenir des générations futures. Cependant, l'atteinte de cet objectif est tributaire de l'implication de tous les acteurs du secteur de l'énergie au Burkina Faso. D'où un appel à plus de responsabilité, d'abnégation au travail et d'innovation. Cette loi est la preuve si besoin en était, de la volonté du Gouvernement burkinabè à réglementer au mieux le secteur de l'énergie pour le bien-être des populations urbaines et rurales, d'une part et pour faciliter et accroître les investissements privés par la baisse des coûts de l'énergie d'autre part.

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO
Ministre de l'Energie

Construction de centrales solaires en PPP: rendre l'électricité accessible pour tous

L'axe 2 du Plan national de développement économique et social (PNDES) prévoit l'accès des populations aux services énergétiques de qualité et la promotion de l'efficacité énergétique. Cette nouvelle vision du gouvernement du Burkina Faso, vise à rendre l'énergie accessible et disponible à travers le mix énergétique, la promotion de l'efficacité énergétique et le renforcement du parc de production d'énergies conventionnelles. Cette politique du gouvernement, mise en œuvre par le ministère de l'Energie, doit permettre une augmentation de la puissance disponible à au moins 1 000 Mégawatts (MW) et de porter le taux d'électrification national à 45% sur l'ensemble du territoire avec un taux de 19% en milieu rural. A terme, il est attendu de cette vision du gouvernement, une aliénation de la subvention aux combustibles suivie d'une baisse du coût du kWh par l'utilisation de solutions solaires et alternatives. L'une des stratégies adoptées pour atteindre ce résultat est la libéralisation maîtrisée de la production en prenant en compte la production privée, conformément à la nouvelle loi N0014/AN du 20 avril 2017 qui régleme le secteur de l'Energie. Il s'agit de l'impulsion, dans le cadre du partenariat public-privé (PPP), d'une politique de production d'électricité à partir de centrales solaires portées par des promoteurs privés

avec injection dans le réseau interconnecté de la SONABEL. Pour la mise en œuvre concrète de cette ambition, le gouvernement du Burkina Faso a adopté lors du Conseil des Ministres du 14 novembre 2018 un rapport relatif à une autorisation de contractualisation de promoteurs privés, afin de construire des centrales solaires photovoltaïques au Burkina Faso. La réalisation de ces projets va contribuer à garantir la sécurité énergétique par la diversification des sources dans le bouquet énergétique comme le recours aux énergies renouvelables notamment le solaire.

Produire de l'électricité moins cher pour les populations

Ces projets permettront d'injecter 155 MW d'énergie solaire dans le réseau de distribution de la SONABEL. 5 promoteurs privés ont été choisis à cet effet. Il s'agit du groupement SOLTECH/QUADRAN/SYSCOM qui va construire 2 centrales solaires. Une centrale solaire de 20 MW à Zano dans la région du Centre-Nord et une autre de 15 MW à Dédougou dans la Boucle du Mouhoun. Il est attendu de ces deux centrales, 35Mw pour injecter dans le réseau de la SONABEL. La compagnie financière NAANGE, quant à elle, mettra en œuvre son projet à Kalzi dans la région du Centre avec une production estimée à 30 Mw. La société URBASOLAR va construire une centrale solaire de 30 Mw sur le site de Pâ dans la province des Balés. AFRICA-REN (GREEN WISH) installera

son site à Kodéni dans la province du Houet, avec une offre de 30 Mw. Enfin, pour soutenir la capitale Burkinabè qui est le plus grand consommateur d'énergie, la société GREEN YELLOW produira 30 Mw sur le site de Ouagadougou. La production de ces 155 Mw en solaire va permettre à la SONABEL de renforcer sa capacité mais également d'acheter le kilowattheure à 48 Francs CFA en moyenne, un prix nettement en deçà du coût actuel produit à partir des centrales thermiques qui varie entre 100 et 110 F CFA/kWh. En moyenne, les délais réalistes de « closing financiers » sont de trois (03) à six (06) mois et les délais pour les études et la construction des centrales varient de quatorze (14) à seize (16) mois. La première centrale solaire fonctionnelle issue de ce projet est attendue en 2020.

Rendre les entreprises burkinabè compétitives

Le remboursement des investissements des promoteurs se fera à travers un contrat Built Own Operate and Transfer (BOOT) c'est-à-dire construction, possession, exploitation et transfert de la centrale sur vingt (20) ans et un contrat de vente d'électricité à la SONABEL qui rachète la production réelle (kWh réelle injectée par la centrale). Sur le plan économique, l'apport de l'énergie produite par ces centrales solaires aura un impact sur le développement durable du pays des Hommes intègres. En effet, la subvention de l'Etat en combustibles est de plus de 20

milliards de francs CFA par an. Avec la fluctuation du cours du baril cette année, cette subvention est estimée à plus de 40 milliards de F CFA. Une situation de plus en plus insoutenable par l'Etat qui doit faire face à de nouveaux défis tel que l'insécurité. Ces projets constituent d'abord des solutions salvatrices pour le gouvernement qui pourra faire des économies notables sur la subvention et la réinjecter dans d'autres secteurs. Ensuite, la production en quantité d'énergie solaire et à moindre coût est également une chance pour les entreprises du Burkina Faso. Ces entreprises, avec de l'électricité à coût réduit, seront plus compétitives sur le marché sous régional.

Au-delà des entreprises, ces projets vont impacter la vie des populations de manière générale. Le taux de couverture du territoire en électricité et l'énergie disponible sera en hausse, notamment, l'accès des foyers les plus pauvres à l'électricité, les zones rurales, les infrastructures communautaires telles que les écoles, les centres de santé.

A terme, ce type de projet pourra permettre au Burkina Faso d'atteindre l'objectif « énergie pour tous » et se placer comme un futur exportateur d'énergie solaire dans la zone CEDEAO et dans le cadre du marché régional initié par le West African Power Pool (WAPP) qui prévoit 2 X 150MW de solaire pour le pays.

DCPM /
Ministère de l'Energie

AUTOSUFFISANCE ÉNERGÉTIQUE



Les chefs d'Etat ghanéen et burkinabè à la mise en service de la ligne

L'interconnexion électrique Bolgatanga - Ouagadougou devenue réalité

La ligne électrique de 225 kV Bolgatanga (Ghana) - Ouagadougou est fonctionnelle. La cérémonie de mise en service est intervenue le vendredi 5 octobre 2018 à Zagtoui. Elle a eu lieu en présence des présidents

Roch Kaboré du Faso et Nana Akufo-Addo du Ghana, des personnalités des deux pays, des représentants des partenaires techniques et financiers et des populations de Zagtoui.



Les installations pour favoriser l'éclairage

55,6 milliards de francs CFA, c'est ce qu'il a fallu mobiliser pour concrétiser ce projet. Financé par les partenaires techniques et financiers et la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL), côté burkinabè, la société publique de transport d'électricité (GRIDco), du côté du Ghana, à hauteur, respectivement, de 1,7 et 1,3 milliards de francs CFA, l'interconnexion Bolgatenga-Ouagadougou est une solution pour l'indépendance énergétique du Burkina Faso. Au nom des partenaires techniques et financiers, le représentant de la Banque mondiale, Cheick Kanté, a souligné que « grâce à ce projet transformateur, le Burkina Faso pourra importer jusqu'à 100 MW d'électricité en provenance

du Ghana. C'est l'équivalent de trois centrales de Zagtouli supplémentaires ».

De son côté François de Salle Ouédraogo, DG de la SONABEL, soulignera l'importance de cette réalisation dans l'offre énergétique. En outre, « cette interconnexion va permettre d'augmenter la puissance disponible au Burkina Faso d'environ 25% ; de réduire les charges d'exploitation de la SONABEL liées à l'utilisation des groupes thermiques ; de réduire le coût de revient de l'énergie ; d'accroître l'accès des populations à l'électricité ; d'augmenter la part d'énergie propre ; et enfin, de contribuer à la mise en place du marché régional de l'électricité ».

Repousser l'obscurité
Satisfait le ministre de l'énergie

du Burkina Faso, Dr Bachir Ismaël Ouédraogo a expliqué que « sans énergie, (...) l'économie prend un coup ». Pour illustrer son propos, il a souligné que « le Burkina Faso est l'un des pays où le kilowatts-heures (kWh) est des plus chers de la sous-région ». Avec l'importation de l'énergie à partir du Ghana les subventions de l'État dans la production de l'énergie vont baisser et les populations sentiront les effets bientôt.

En terme d'impacts, ce projet sortira 25 villages, situés le long de la tracée de l'interconnexion, de l'obscurité. C'est donc près de 3 500 nouveaux ménages qui profitent désormais des biens faits de l'électricité.

Lucien D. BATCHO

7^{ÈME} TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION



Les ministres ivoiriens (à g.) et burkinabè (à dr.) en charge des énergies pour une coopération gagnant - gagnant

Des retombées significatives pour le secteur des énergies au Burkina Faso

L'édition 2018 du Traité d'Amitié et de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso peut être qualifiée de fructueuse pour le secteur burkinabè de l'énergie. Plusieurs accords ont été signés à l'occasion notamment, en ce qui concerne l'augmentation du carburant et de l'électricité fournis au Burkina par la Côte d'Ivoire.

De 83 à 90 MW et 150.000 à 450.000 litres d'ici à fin 2019. C'est la promesse ferme faite par les autorités ivoiriennes de porter en hausse, respectivement la fourniture d'électricité et de carburant à destination du Faso. Si du côté de la Société Nationale de l'Electricité du Burkina (SO-

NABEL), les installations existent déjà, des dispositions ont été prises pour acheminer le carburant à Ouagadougou. Ainsi, un accord a été signé à cet effet avec la SITARAIL pour assurer le transport du liquide. Progressivement donc le Burkina travaille pour combler son déficit et répondre à la demande sans cesse croissante. Pour le ministre de

l'énergie du Burkina Faso, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, ces accords «témoignent de la coopération sincère et exemplaire entre la Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso». La 7ème session du TAC s'est tenue du 9 au 11 avril 2018 à Yamoussokro dans la capitale ivoirienne.

Asmao Nandébéga

PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE DU FONDS VERT CLIMAT

Le ministre de l'Énergie décroche 22 milliards en faveur de l'électrification rurale

Le ministre de l'Énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a pris part, à Incheon en Corée du Sud, à la conférence du Fonds vert climat. C'était du 10 au 12 octobre 2018. Au cours de son intervention le 11 octobre 2018, il a plaidé en faveur l'électrification rurale. Les promesses de financement obtenues avoisinent les 22 milliards de F CFA pour des projets dans le domaine de l'électrification rurale.

« ... plus de 150 000 ménages en milieu rural à raccorder au réseau électrique d'ici à 2020.

En gros, c'est 22 milliards de F CFA d'intention de financement. C'est le bilan de la participation de la délégation burkinabè au Green Climat Fund (GCF). Conduite par le ministre de l'énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a mis l'accent sur la composante 3 du programme YELEEN. En effet, ce projet envisage de construire dans des localités concernées,

des mini-centrales solaires avec stockage et de développer l'énergie productive pour les populations en milieu rural.

L'opérationnalisation sera confiée à l'Agence burkinabè de l'électrification rurale (ABER), récemment érigée en EPA. Convaincu de l'impact du projet et rassuré de l'approche, le Fonds s'est engagé à accompagner le pays dans plusieurs autres secteurs notamment l'agriculture, l'eau. Le développement du programme YELEEN participera significativement

à l'atteinte des objectifs du PNDES pour le secteur en termes d'accessibilité et de disponibilité de l'énergie. La délégation du ministre était composée de techniciens. D'un coût global de près de 40 milliards de francs CFA, ce projet sera développé en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne (UE), le Fonds Vert Climat et l'Etat burkinabè.

La Rédaction



Le ministre lors de son exposé devant les partenaires



Echange de documents entre le ministre en charge des finances, Rosine Sory Coulibaly et Pascal Yembiline, représentant de la BAD au Burkina Faso

PROGRAMME D'APPUI AUX REFORMES DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

La BAD accélère l'accès des populations à l'énergie

La Banque Africaine de Développement (BAD) appuie le Programme d'appui aux réformes du secteur de l'énergie (PARSE). La cérémonie de signature de l'accord de financement est intervenue, le mardi 28 août 2018 à Ouagadougou, entre le ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, Rosine Sory/Coulibaly, et le représentant de la BAD, Pascal Yembiline. D'un montant de 11,5 milliards de francs CFA, ce soutien vise à faciliter l'accès des populations à l'énergie.

Le secteur de l'énergie continue de recevoir du soutien. Estimé à 11,5 milliards de francs CFA, la signature de cet accord a eu lieu le mardi 28 août 2018 à Ouagadougou. C'est le ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, Rosine Sory/Coulibaly qui, au nom du gouvernement burkinabè a signé le document. « Cette opération permettra, à travers les réformes, d'avoir une gestion performante du secteur de l'énergie, mais aussi de créer un cadre propice aux investissements publics et privés dans le secteur et d'accroître les investissements dans les zones

rurales » a-t-elle souligné. Destiné au Programme d'Appui aux Réformes du Secteur de l'Énergie (PARSE), ce financement a pour objectif « de contribuer à améliorer les conditions de vie de la population, dont 25% auront un accès régulier à l'électricité » a poursuivi Pascal Yembiline, responsable de la BAD au Burkina. « L'accent sera mis sur les zones rurales, mais également la réduction des inégalités de genre dans l'accès quotidien aux services énergétiques » a-t-il ajouté. Plus qu'un appui budgétaire sectoriel, le PARSE est avant tout un appui au budget de l'État avec comme objectif

de contribuer à la stabilité du cadre macro-économique soumis à rude épreuve ces derniers temps par des chocs souvent exogènes a noté le représentant de la BAD au Faso. Sur les modalités de décaissement, Rosine Coulibaly a souligné qu'il se fera en deux tranches. Dans un premier temps, 7,6 milliards sera décaissée (septembre 2018). Le reste, c'est-à-dire les 3,8 milliards en 2019. Mais en attendant que cet accord soit effectif, « le Conseil constitutionnel va d'abord statuer sur sa conformité avec la loi fondamentale » a précisé l'argentièrè nationale.

Lucien D. BATCHO

ELECTRIFICATION RURALE DANS LES HAUTS BASSINS

La chaîne de solidarité illumine Santidougou et Dafinso

Depuis le vendredi 16 novembre 2018, les populations de Santidougou et Dafinso, deux localités voisines de la Commune du Houet dans région des Hauts-Bassins bénéficient de l'électricité. C'est le ministre de l'énergie en personne, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO qui a procédé à la mise sous tension électrique de des installations.

C'est grâce à la taxe de développement de l'électricité que ce souhait est exaucé pour les Santidougois et Dafinsolais. Il s'agit, d'une taxe de 2 FCFA prélevée sur chaque kWh vendu par la Sonabel et qui sert, a expliqué Monsieur Ismaël NACOULMA le Directeur Général de l'Agence Burkinabé de l'électricité rurale (ABER), «uniquement à réaliser des investissements dans les localités rurales».

Par cet acte, ce sont les populations qui sont heureuses. Elles l'ont démontré de mille manières à travers chants et danses et remerciement. Pour témoigner cela, elles ont sorite les

masques, symbole et traduction des manifestations des grands jours. «Notre joie est si grande qu'il nous manque les mots pour l'exprimer» a conclu le chef de Dafinso.

Les travaux d'électrification de ces deux localités sont évalués à environ 115 millions de F CFA. Réalisés par l'entreprise Natobe Sarl, ils consistent en 17 Km de lignes moyenne tension, un poste de transformation et 9 Km de lignes basse tension. A travers ces réalisations, l'ABER a pris l'engagement d'étendre le réseau afin de toucher Boendé d'ici 2019, une autre localité situé dans la région. « Monsieur énergie » comme l'a affectueusement nommé le chef de santidougou, fidèle

à ses idéaux, a encore une fois exprimé toute sa détermination à offrir aux localités rurales du Burkina Faso, par tous les moyens possibles, le " jus précieux " source de développement. Fidèle a ses engagement, le Ministre saisi l'occasion pour offrir des bons de branchement au centre de santé, à des écoles, à une association et à une entreprise privée. Dans la foulée, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a annoncé l'électrification, grâce au Fond Vert Climat, d'au moins 100 nouvelles localités par des mini-réseaux solaires d'ici 2 ans.

Aïcha BARRO



La tribune officielle lors de la mise en service du réseau d'électrification



La joie des bénéficiaires traduite à travers les démonstrations des masques

ÉNERGIE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DURABLE DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN

La coopération entre le Burkina et le Canada en marche

Le Ministre de l'énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a procédé le jeudi 15 novembre 2018, au lancement technique du projet Énergie et croissance économique et durable de la Boucle du Mouhoun (ECED-Mouhoun) à Dédougou. La cérémonie a connu la participation effective de l'Ambassadeur du Canada dans notre pays, SEM Edmond WEGA et du PCA de WINDIGA Energie.

Fournir de l'énergie propre aux populations riveraines de la centrale solaire photovoltaïque de 20mW de Zina, c'est l'ambition affichée du projet ECED Mouhoun. Dans les faits, le projet permettra d'électrifier une trentaine de centres médicaux, le raccordement de 14 localités au réseau électrique national, l'appui à 10 groupe-

ments féminins et à 90 entreprises individuelles. Le projet permettra au bout de 4 ans de toucher au moins 250 mille personnes.

Au regard de son impact, le Ministre a tenu à remercier et féliciter les parties prenantes du projet.

Ses mots sont allés en particulier à l'entreprise Windiga Énergie notamment son PCA, Dr Eli

Justin OUEDRAOGO, l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER). Elle est une structure rattachée au département de l'énergie. Elle va appuyer et apporter au projet toute son expérience. Le Ministre n'a pas manqué d'apprécier à sa juste valeur les partenaires dont le Canada et l'entreprise Cowater Sogema.

Pour un coût total de 7,8 milliards de F CFA, le projet est financé par l'ABER, Windiga Énergie et surtout les Affaires Mondiales Canada à hauteur de 7,3 milliards. Il matérialise, s'est réjoui SEM Edmond WEGA, l'excellence de la relation bilatérale entre son pays et le Burkina Faso.

Il permettra surtout, a complété Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, d'atteindre les objectifs du PNDES. Le Ministre a invité, à l'occasion, l'ensemble des acteurs de l'énergie et surtout la population de la Boucle du Mouhoun, à apporter leur soutien au projet. Il a «émis le vœu qu'une belle synergie» puisse exister entre les différents acteurs «afin que ces solutions énergétiques qui seront déployées s'inscrivent dans la durabilité».

Aïcha BARRO



Une vue du matériel pour le projet, fruit d'un partenariat fructueux entre les deux pays



La photo de famille au terme de la visite

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

le burkina faso à l'école du maroc

Le développement des énergies renouvelables préoccupe Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, ministre de l'énergie du Burkina Faso. En visite officielle, du 07 au 09 juin 2018, il a signé, au nom du Burkina Faso, une convention cadre de coopération entre les deux pays. Elle marque la volonté des deux pays de fédérer leurs efforts pour un développement harmonieux et durable des énergies renouvelables.

A l'initiative et sur invitation des Présidents de l'agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN) et du Conseil Régional de Casablanca-Settat Mustapha Bakkoury, une délégation conduite par le ministre Bachir Ouédraogo a séjourné du 07 au 09 juin 2018 au Maroc. Le séjour a été mis à profit pour comprendre les avancées du Maroc en termes de développement des énergies renouvelables et de la transition énergétique. Pour approfondir les échanges, une convention de coopération a été signée entre les deux parties.

L'objectif affiché est de renforcer le partenariat déjà existant, notamment en matière d'échanges d'informations, d'expertise, d'expériences et de savoir-faire dans le domaine des énergies renouvelables.

Le Maroc a, pendant de longues années, importé 95 % de son énergie. Mais en l'espace de 10 ans et grâce à une volonté politique, comme c'est le cas au Faso actuellement, le pays a réussi à opérer une véritable révolution énergétique. Il est, aujourd'hui, le

premier pays africain en matière d'énergies renouvelables.

L'expertise marocaine recherchée. Sédduit par cette performance et vu la similitude avec le Burkina Faso, le Ministre de l'énergie croit en cette solution et pense qu'on peut la répliquer. Au cours des audiences et visites d'installation, le ministre a pu appréhender la stratégie de fi-

nancement des projets dans le domaine des énergies renouvelables. Emerveillé par ce qu'il a vu et entendu, le ministre précisera que « le Maroc est une belle expérience en matière de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique », a confié le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO.

La Rédaction



Dr Bachir Ismaël Ouédraogo reçu en audience par la Secrétaire d'Etat chargée du développement durable, Nezha EL OUAFLI, représentant le ministre marocain en charge de l'énergie



ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN MILIEU RURAL

le ministre bachir aux contacts des réalités

Le Ministre de l'énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a visité le vendredi 23 novembre 2018, une coopérative d'électricité (COPEL) et une mini-centrale solaire avec mini-réseau, respectivement à Zincko, localité située dans la commune de Mané et à Vousnango, dans le Guibaré. Ces visites s'inscrivent dans la volonté du premier responsable du département d'aller aux contacts des populations pour appréhender leurs vécus et surtout cerner l'impact de l'électricité sur leur vie quotidienne.

Zincko, c'est cette localité qui bénéficie de l'électricité depuis 1998, d'abord grâce à une initiative individuelle, puis à un groupement. Mais depuis août 2012, le Fonds de Développement de l'Électrification (FDE, aujourd'hui Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER)) est appelé à la rescousse pour soutenir la COPEL. Aux dires de Théodore W. OUEDRAOGO, Président de la COPEL, l'appui technique et financier du FDE leur a été salutaire. A ce jour, la COPEL compte 206 adhérents, la majorité étant connectée avec un faible ampérage en l'occurrence 3A.

Le Ministre a salué et encouragé leur effort de gestion. Car malgré la faiblesse de la demande et les taxes, la COPEL arrive à s'auto-gérer. Le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a toutefois procédé,

avec ses collaborateurs, à l'analyse des difficultés énumérées, surtout celles inhérentes à la déserte du courant, afin d'y trouver des solutions. « Les populations ont soif de l'électricité ; elles ont soif de développement. Nous les rassurons que c'est notre travail », a expliqué le Ministre de l'énergie.

L'électricité est source de développement, c'est même un réel soulagement, soutient le Maire de la Commune rurale de Guibaré, Monsieur Karim SAWADOGO. En effet, elle impacte positivement la vie de nos concitoyens, du domaine sanitaire, à l'éducation, en passant par l'administration, l'industrie et le commerce, pour ne citer que ceux-là.

Le « jus précieux » améliore le quotidien et c'est ainsi que la délégation fut accueillie dans une boutique de Vousnango avec de l'eau glacée, à la limite conge-

lée. Le gérant de cette alimentation fait partie des utilisateurs choisis pour la phase test du projet d'électrification des 26 villages par mini-centrales solaires avec mini-réseaux. Il atteste que son courant est plus « propre » d'où sa satisfaction et celle de tous les acteurs impliqués dans le processus. Et au ministre de préciser, l'électrification des 26 villages est une expérience très bénéfique pour son département. « Nous nous appuyons sur les forces et les faiblesses afin de mener à bien, via le projet "Solar home système", l'électrification d'au moins 100 000 nouvelles localités d'ici 2 ans » a-t-il confié. Les localités bénéficiaires sont sélectionnées suivant les critères de densité, de fortes potentialités et de productivité, a conclu le Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO.

Aïcha BARRO

SUIVI DES PROJETS D'ÉLECTRIFICATION DE 26 VILLAGES ET DE 14 CMA PAR SYSTÈMES SOLAIRES

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO sur les chantiers

Le Ministre de l'énergie, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, accompagné du Directeur Général de l'Agence burkinabè de l'électrification rurale Monsieur Ismaël NACOLMA, du Directeur de cabinet Idrissa KONDITAMDE et du Directeur de l'énergie solaire Issaka NONG-NOOGO, a visité le lundi 12 novembre 2018, des installations par système solaire photovoltaïque dans la province du Ganzourgou. Ces sorties visent à mieux suivre le projet d'électrification de 26 villages par systèmes solaires avec mini réseau, dont Digré et Pinré bénéficient et le projet d'électrification de 14 CMA par système solaire off-grid, dont le CMA de Zorgho.

La délégation est allée constater de visu, la mise en œuvre de ces installations et surtout toucher directement du doigt les difficultés afin d'apporter les solutions idoines. « Ce sont des projets tests qui nous permettront de mener à bien la construction d'au moins 100 000 autres mini centrales, dont le financement est bouclé » a laissé entendre le ministre.

Après constatation, il ressort qu'au CMA de Zorgho, la mini-centrale achevée n'est pas totalement exploitée. Un fait que le Ministre a déploré. « C'est une perte de temps et

de ressources », a-t-il souligné. Il a, séance tenante, exhorté toutes les parties à se réunir dans les plus brefs délais, afin d'accorder leurs violons, car la mini centrale de 40 mW doit permettre de sécuriser l'approvisionnement du CMA et de l'alimenter entièrement. C'est un réseau hybride raccordé à la Sonabel et à un groupe électrogène.

Concernant l'électrification des villages, le Ministre a expliqué qu'il s'agit d'un nouveau système performant et innovant. Les mini-centrales seront exploitées par des concessionnaires via des compteurs de prépaiement. Très bientôt,

a-t-il rassuré, les populations de ces localités seront informées d'une campagne de branchement. « Ne vous inquiétez pas, les frais de branchement sont subventionnés », a-t-il conclu.

La délégation a profité discuter avec des propriétaires de compteurs témoins, premiers utilisateurs de cette électricité. Aux dires de ces populations, c'est une manne salubre qui leur permettra de mieux contribuer à leur bien être personnel, familial et partant au développement de leurs localités.

Aïcha BARRO



Le ministre écoutant les explications des techniciens



ENTRETIEN AVEC

**Dr ISMAËL BACHIR
OUEDRAOGO**

MINISTRE DE L'ÉNERGIE
DU BURKINA FASO

**« NOTRE AMBITION EST DE FAIRE
DU BURKINA FASO LE LEADER
DANS LA SOUS-RÉGION EN
MATIÈRE D'ÉNERGIE SOLAIRE »**

Entré en fonction depuis le 05 février 2018, Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO a pris les commandes du ministère de l'énergie avec une mission bien précise. Réduire de manière significative la dépendance énergétique du Burkina Faso et engager le pays dans la transition énergétique. Neuf mois après, il dresse le bilan de ses actions, évoque les réformes engagées et rassure sur l'avenir. C'est un ministre confiant et convaincu de ses choix qui nous a reçu, le mercredi 06 novembre dernier à son bureau.

ENERGIE MAG (EM) : Votre nomination à la tête de ce département répond au souci d'engranger des résultats probants. Après neuf mois d'exercice, que retenir de vos actions ?

Dr Ismaël Bachir Ouédraogo: D'abord, merci pour l'intérêt de cet entretien. Il faut dire que le président Roch Marc Christian Kaboré a, dans son programme, mis un accent particulier sur le secteur de l'énergie. Aujourd'hui, vous avez une corrélation forte entre l'énergie et le développement économique. Le président veut donc accélérer le développement économique et l'industrialisation du Burkina. Notre mission est, non seulement, d'augmenter l'accessibilité à l'énergie mais aussi travailler à baisser le prix du kilowattheure. Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons les kilowattheures les plus élevés de l'espace CEDEAO.

EM : Quels bilans peut-on donc faire ?

Nous avons fait beaucoup de choses ! En effet, dès notre arrivée, nous avons travaillé à doter le ministère d'un document de planification stratégique. Il couvre la période 2017-2025. Désormais, les priorités d'investissements sont connues. Deuxièmement, nous avons pu mettre, en orbite, plusieurs projets. Parmi eux, le projet YELEN qui est en droite ligne avec la volonté du président Roch Marc Christian Kaboré de compter sur nos propres forces donc l'énergie renouvelable. Nous avons pu engranger aussi, avec le Fonds Vert Climat, 22 milliards pour pouvoir dé-

marrer dès 2019, l'électrification rurale. D'ici peu, nous allons augmenter la production interne de 50 MW. Le projet est avancé et c'est la Banque Islamique de Développement qui nous accompagne dans ce sens. Nous avons, du côté de Fada, une centrale en construction de 7,5 MW en thermique pour résorber un peu le déficit au niveau de l'Est. En matière d'énergies renouvelables, nous avons 40MW attendu du projet YELEN que j'ai cité plus haut. Nous voulons aussi doter 100 villages de centrales, donc de mini réseaux. Déjà nous avons bouclé l'investissement avec la KFW pour 17 MW à Bobo-Dioulasso. Dans cette dynamique, nous pouvons citer l'interconnexion avec Le Ghana qui est déjà effective. Ce projet va nous permettre, dans une première phase d'importer autour de 40 MW du Ghana et à moyen terme, nous comptons aller à 100MW pour arriver à 150MW.

EM : Tout ça, c'est les centres villes, est-ce à dire que les milieux ruraux ne font pas partie de vos priorités ?

Pas du tout. Ils ont bénéficié des retombées de cette politique. Voyez-vous, les CMA (centre médical à antenne chirurgicale ndlr) ont bénéficié de backup solaire. Vous avez un autre projet qui va électrifier 175 villages avec des kits communautaires et de lampadaires solaires notamment les écoles, les lycées, les collèges, les CSPS (centre de santé et de promotion sociale ndlr). Cette année, nous allons encore augmenter de 500, le nombre de villages, ce qui fera un total, d'ici l'année

prochaine, de 700 villages. Nous avons aussi un autre projet qui nous tient à cœur. Il vise à aider les ménages à acquérir les investissements solaires. Pour cela, nous avons mis en place le projet backup solaire avec un taux zero qui permet aux ménages d'avoir un investissement solaire et de rembourser graduellement, au bout de 2-3ans. Pour sa concrétisation, nous avons l'accompagnement de la coopération suédoise. D'ici là, c'est 100 MW d'IPP solaire qui vont sortir. Le dossier est bouclé. Le Conseil des ministres sera saisi prochainement pour son adoption.

EM : Les objectifs contenus dans le plan stratégique sont ambitieux. Sont-ils réalistes ? Combien faut-il et comment comptez-vous mobiliser les fonds nécessaires ?

(rire) Les objectifs sont plus que réalistes. Tenez ! Quand vous avez un pays où rien que 20% de la population a accès à l'énergie, et qu'en milieu rural, ce n'est seulement que 3% vous ne devez pas dormir. Ce n'est pas impossible quand nous connaissons les ressources que nous avons. Nous avons le soleil qui est là à profusion et nous avons l'un des meilleurs ensoleillements en Afrique de l'Ouest. Avec le solaire, vous avez le kW autour de 45 F CFA alors qu'avec le DDO et le HFO, vous avez le kW autour de 100 à 110 F CFA. Et le gouvernement seul ne peut pas y arriver. C'est pourquoi le vote de loi, la loi 014 est à saluer. Elle permet, aujourd'hui, de casser le monopole de la SONABEL en matière de productivité. Désormais, n'importe

quel investisseur peut venir produire et revendre. Là où nous avons gardé le monopole, c'est au niveau du transport. Aujourd'hui, tout producteur indépendant peut produire et revendre à l'Etat qui va donc faire le transport et la distribution. Dans certains cas, nous avons même libéralisé la distribution pour permettre à ce que le secteur privé puisse venir nous accompagner. Mais nous allons veiller chaque fois à préserver les intérêts du pays.

EM : Le secteur est aussi dépendant des subventions. Avec les réformes, faut-il craindre une hausse du prix ?

Je peux vous assurer que le prix du kW ne va pas grimper. Au contraire, il faut travailler à le baisser. Si l'Etat ne subventionnait pas le prix du kW, on allait, dans certaines régions, payer pratiquement à 200 F le kW. Mais malgré cette subvention, nous sommes dans certains cas à 160F le kW. Nous avons le kWh le plus cher de la sous-région. Quand vous produisez au Burkina Faso, vous ne pouvez vendre qu'au Burkina, parce que vous n'êtes pas compétitif par rapport à quelqu'un qui est au Ghana ou en Côte d'Ivoire. Inévitablement, le coût du kWh se répercute sur le coût du produit final. Aujourd'hui, il faut un accompagnement des consommateurs par la façon de consommer. Quand je dis que le solaire sort à 40F, c'est pour inviter les gens à consommer plus du solaire. Sous le leadership du président Kaboré, nous sommes engagé dans la promotion du solaire. Dans ce cadre, la CEDEAO (Communauté économique des Etats

de l'Afrique de l'Ouest, nedlr) nous soutient. Elle va doter le pays, d'un deuxième parc solaire de 100 MW. Comme nous l'avons dit, notre ambition c'est de faire du Burkina Faso le leader dans la sous-région en matière d'énergie solaire. Mais cela doit nous amener aussi à exporter. Et, c'est possible.

EM : Outre l'insuffisance de l'offre, la vétusté des installations occasionne des pannes répétées sur le réseau et engendre des désagréments. A quand la fin de ces difficultés ?

Nous avons des investissements à faire en termes de transport. Mais il faut qu'on explique un peu pour que les gens sachent les difficultés qu'on a quand on fait un transport aérien. Le Burkina Faso a une interconnexion avec la Côte d'Ivoire, c'est une ligne de près de 1000 km. Nous venons aussi de faire l'interconnexion avec le Ghana, à partir de Bolga. Si nous allons depuis la source de production jusqu'au Burkina Faso, nous avons plus de 1000km de ligne. Et quand vous avez une ligne aérienne, elle est sujette aux intempéries, à la pluie, aux vents, aux chutes d'arbres, à la température, au changement climatique.... Ainsi, quand la ligne tombe en panne, immédiatement vous êtes délesté de toute la capacité que vous importez. Pour y remédier, il faut renforcer la capacité interne de telle sorte que dès que la ligne a un problème, nous soignons en mesure de relancer la production locale. Nous devons donc avoir, comme le font tous les pays, une source de production froide. C'est ce que nous

sommes en train de développer avec les grands consommateurs que sont les miniers, les cimenteries ...

EM : Comment cela se fait ?

Aujourd'hui, vous avez le secteur minier qui a plus de 350mW de consommation hors réseau. Les miniers hors réseau ont plus de capacité installée que le pays, ce n'est pas normal. Actuellement, l'or est le premier produit d'exportation du Burkina Faso et dans 1kg d'or, vous avez entre 40 à 45% de coût qui est connecté à l'énergie. C'est une manne qui est entrain d'échapper à l'Etat. Il faut travailler à pouvoir récupérer cette manne et à la mettre dans la caisse de l'Etat et les miniers sont prêts. Ils disent « nous ne sommes pas là pour produire de l'énergie, nous sommes là pour produire de l'or donc aidez-nous avec la connexion de réseau ». C'est une opportunité pour nous. Elle va nous permettre d'augmenter la capacité de desserte pour ces miniers, baisser le prix du kWh pour eux mais en même temps, il faut irriguer toutes les villes et les campagnes aux alentours. Car, les miniers ne sont pas villes. Donc toutes les localités qui sont autour de ces mines doivent être irriguées par l'énergie.

EM : De plus en plus, on parle de transition énergétique. Où en est notre pays ?

Justement, c'est la transition que nous sommes en train d'amorcer ainsi. Le Burkina aujourd'hui est, dans la sous-région et tout le monde le dit, le pays qui fait le plus d'efforts



en matière d'énergies solaires. Nous sommes aussi le pays qui a un avantage comparé en matière d'énergie solaire. Nous profitons pour annoncer qu'en 2019, nous allons avoir une campagne très forte pour le milieu rural. Elle va permettre à 100.000 ménages de pouvoir avoir accès à ce qu'on appelle le solar home system. Nous allons avoir une pénétration très forte en milieu rural. Les financements sont déjà acquis dans le cadre du projet YELEN. Et d'ici 2020, c'est 100.000 ménages qui vont être impactés.

EM : Vous êtes pour l'efficacité énergétique. Un programme y est dédié. Les résultats sont ils convaincants ?

L'efficacité énergétique, ça vous permet déjà d'économiser le peu que vous avez. Quand on n'en a pas beaucoup, il faut savoir économiser. Donc, il y'a un programme dans mon

ministère qui y travaille. Elle a fait une distribution gratuite de 1,5 millions de lampes LED aux ménages. Dans beaucoup de ménages, c'est l'un des facteurs de consommation d'énergie et cela va permettre de réduire la consommation. Si vous combinez efficacité énergétique et énergies renouvelables, notre problème est pratiquement résolu. C'est pourquoi, nous encourageons tout le monde à aller vers des méthodes de consommation qui sont économes. Evitons donc le gaspillage.

EM : La gouvernance du secteur pose également des problèmes. Avez-vous pensé à des actions ?

Je pense que l'Etat est bien organisé. Il y'a des institutions qui sont là pour contrôler et éviter les dérives. À ce niveau, je pense qu'il n'a pas d'inquiétude. Que ce cela soit au niveau de la SONABEL ou le ministère, constam-

ment, il y'a des audits qui passent et regardent comment les choses fonctionnent. Ils nous permettent d'éviter les dérives. Je l'ai dit plus haut, nous sommes là pour garantir les intérêts de l'Etat. Donc, la gouvernance occupe une part importante dans ce que nous sommes en train de faire. Des fois, c'est le manque de formation, qui fait que il y'a des erreurs. Avec une amélioration de la formation ce sont des choses qu'on peut éviter. C'est important. Parce que, même en voulant signer les IPP, si tu n'es pas au niveau technique et intellectuel de ceux qui viennent converser avec toi, ils vont venir te déverser les choses sur la table. Et si tu ne comprends pas, tu signes et au finish tu seras grugé. J'ai approché la Banque mondiale qui a accepté nous accompagner à outiller nos agents. Vous allez voir une fois que les capacités vont être renforcées tous ses tares, tous ses problèmes vont se résoudre d'eux-mêmes.



EM : Vous parliez tantôt de formation. Qu'est ce qui est fait à ce niveau pour réduire l'assistance technique étrangère ?

Je peux vous assurer que vous pouvez être fier de nos techniciens burkinabè. Depuis les centrales, que ce soit les centrales thermiques et solaires, nous avons la main d'œuvre locale. Au niveau de la SONABEL quand vous partez dans la sous-région tout le monde est fier. Quand je compare la SONABEL avec ce qui se passe en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Bénin, au Togo, au Mali et au Niger, on peut se féliciter. Je suis vraiment très fier de la qualité de nos ingénieurs. On n'a déjà fait pas mal de chose mais il faut continuer. Il faut consolider cela et faire en sorte que dans les années à venir les investissements que nous allons faire soient sécurisés. D'ailleurs, dans le programme, il est prévu que nous puissions mettre en place un centre d'excellence qui va accompagner le secteur de l'énergie. Cela se fera en collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur. Notre aspiration est d'être les leaders dans la sous-région en matière d'énergie renouvelable et le solaire en particulier.

EM : Lors de votre en Angleterre, vous avez négocié et obtenu la formation de quelques techniciens.

Vous savez, l'Angleterre c'est un pays à la pointe en matière d'ingénierie. J'ai eu la chance d'avoir étudié dans ce pays. Lors de notre visite officielle, nous avons pu décrocher une quarantaine de bourse pour les

techniciens de la SONABEL et des jeunes ingénieurs qui vont quitter 2IE et les écoles comme l'Institut Supérieur de Génie Electrique. Les dernières feedback sont encourageants et très bientôt nous allons mettre un planning pour permettre à ce que les ingénieurs de la SONABEL, les jeunes ingénieurs puissent y aller pour bénéficier de leur expertise et revenir pour nous conforter et nous consolider.

EM : A combien de pour-cent peut-on estimer le taux de réalisation des ambitions énergétiques du pays dans le PNDES à l'étape actuelle ?

Nous venons d'avoir une supervision des conseillers du président en matière de suivi des indicateurs du PNDES. Et au niveau de mon ministère, nous sommes pratiquement à 70%. Je pense que si nous continuons comme cela, d'ici 2020, nous allons atteindre les objectifs que le président nous a assignés. Nous avons même reçu des encouragements.

EM : Avant de mettre un terme à cet entretien, avez-vous un appel à l'endroit de vos collaborateurs, à l'endroit des partenaires et des consommateurs éventuellement.

Le message premier, c'est de dire que le programme qui a été défini par président Roch Marc Christian Kaboré n'a oublié aucun acteur et secteur. Deuxièmement, j'aimerais dire que l'option de nous investir résolument dans l'énergie solaire est la meilleure. Le soleil qui était vu comme une calamité est devenu une richesse. C'est un

message que je lance à tout le monde les ménages, les privés et les investisseurs, aujourd'hui le solaire c'est devenu une opportunité de business pour tout le monde. Grâce au solaire, le Burkina Faso est vu dans la sous-région comme le pays qui a un potentiel en matière d'exportation. Nous sommes un pays béni. Et je suis sûr qu'ensemble, en regardant dans la même direction, et avec les projets que nous allons encore lancer, nous sommes conscient que le Burkina Faso, dans les années à venir, va se conjuguer au firmament des nations en matière d'énergie.

EM : Y'a-t-il un détail sur lequel vous souhaitez revenir pour clore cette interview ?

Peut-être revenir sur le fait que le Burkina Faso revient de loin en matière d'accès à l'énergie. Nous voulons rassurer les consommateurs et profiter aussi nous excuser. Je voudrais rassurer les populations que dès qu'il y'a une coupure, il y'a des équipes qui ne dorment pas, qui sont là 24h /24 et qui travaillent à les satisfaire. Quand vous regardez les statistiques, nous pouvons dire, avec certitude, que la courbe est descendante en matière de désagrément et nous allons travailler davantage à rendre cela minime. Comme toute œuvre humaine, elle est sujette à la critique. Nous sommes ouverts à toute critique et à toute proposition constructive. C'est ensemble que nous pourrons construire le pays.

Lucien D. BATCHO
& Leatitia MBONADJI



AGENCE BURKINABÈ D'ÉLECTRIFICATION RURALE (ABER)



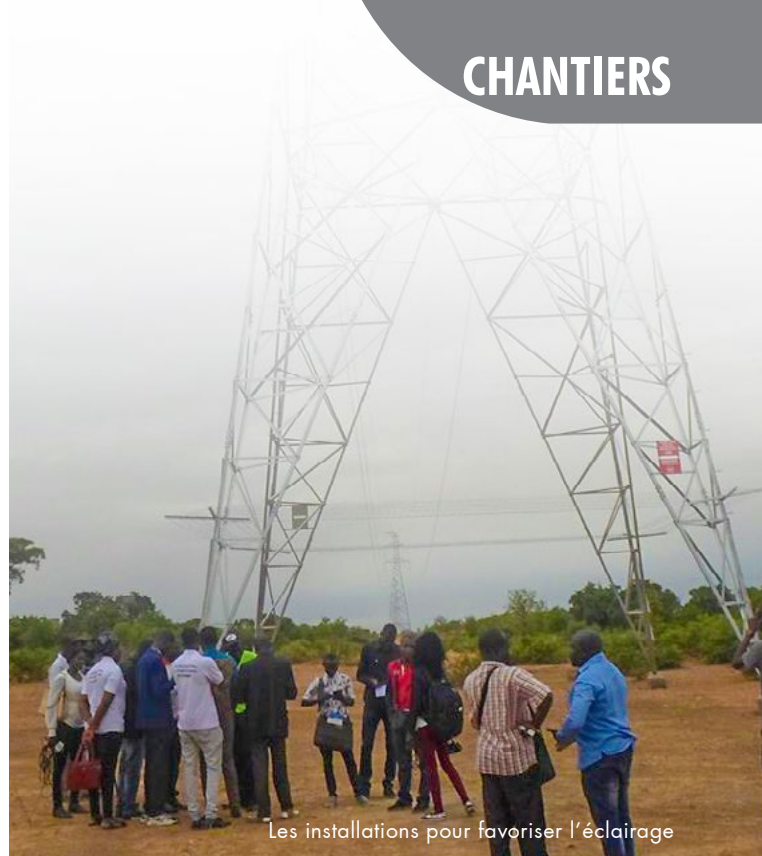
Les missions de l'agence burkinabè d'électrification rurale :

- Promouvoir une couverture équitable du territoire national en énergie électrique en développant l'électrification rurale à moindre coût ;
- Contribuer à la mise en œuvre du plan national d'électrification ;
- Faciliter l'accès des populations rurales à l'électricité ;
- Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de la réalisation des infrastructures ;
- Assurer la supervision des activités d'électrification rurale et d'utilisation de l'énergie en milieu rural entreprises par les autres institutions actives dans ces domaines ;
- Elaborer un rapport annuel à l'attention du ministre en charge de l'énergie et du régulateur sur les activités de l'électrification rurale.

CONSTRUCTION DE LIGNE D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE DE 330KV

Bientôt 76 localités du Burkina Faso électrifiées

La dorsale Nord entre le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso, le Bénin et le Togo est entrée dans une nouvelle phase depuis le 14 mars 2018. La ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Rosine Coulibaly et le Directeur Pays de la Banque Africaine de Développement (BAD), Pascal Yembiline ont signé, à Ouagadougou, l'accord de prêt de 27,31 milliards de FCFA et un protocole d'accord de don de 12,06 milliards de F CFA pour le financement du projet.



Les installations pour favoriser l'éclairage

«Ce projet est pour nous une opportunité de contribuer aux efforts du gouvernement visant la transformation économique et structurelle du Burkina Faso à travers le troisième axe stratégique du PNDES». C'est la raison avancée par le patron de la BAD au Burkina Faso, Pascal Yembiline, le 14 mars dernier, à la signature des accords de financement. Ils portent sur un total de 39,37 milliards de FCFA. Initié par le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA), le projet vise à renforcer les interconnexions électriques du pays des Hommes intègres avec ceux de la sous-région.

Pour le ministre burkinabè de l'énergie, Bachir Ismaël Ouédraogo, les effets que vont induire le projet seront bénéfiques pour les consommateurs. « Le prix moyen du kWh mis à la disposition du consommateur sera réduit ». A termes, le projet va permettre d'électrifier 294 localités dans les quatre pays d'intervention. Au Burkina, ce sont 76 localités, toutes situées, le long de la ligne traversée et dans un rayon de 5

km qui vont être sorties du noir.

De fortes ambitions pour une réduction des coûts de l'électricité

Selon les initiateurs du projet, la finalité de la dorsale Nord est d'établir un Marché Régional de l'Energie Electrique en Afrique de l'Ouest afin d'avoir accès à des ressources énergétiques économiquement attractives. Dans ce cadre, les gouvernements des pays concernés vont coopérer ensemble. Et ce, conformément au Plan Directeur révisé de Production et de Transport de l'Energie Electrique de la CEDEAO et plus particulièrement le protocole intergouvernemental.

La construction de la ligne de transport de 330 kV est d'environ 875 km. Elle va relier les villes de Birni Kebbi au Nigeria en passant par Ouagadougou au Burkina pour traverser Zabori et Niamey au Niger avec un segment reliant le poste de Zabori au poste de Malanville au Bénin ainsi que des postes associés. Plus encore, une ligne de 225kV double terre d'environ 9 km reliant le poste de Ouaga Est au poste de Ouaga Sud-Est et une ligne 225 kV simple terre d'environ 15 km reliant le poste de

Ouaga Sud-Est au pylône "PA5" de la ligne d'interconnexion 225 kV Ghana-Burkina. Cette dernière déjà en cours de construction va permettre d'intégrer le projet de la Dorsale Nord dans le réseau interconnecté du Burkina.

Du côté du Burkina Faso, en plus de la BAD, ce projet est soutenu par deux autres partenaires techniques et financiers que sont la Banque mondiale et l'Agence française du développement. Avec le concours du NEPAD-IP-PF, les études de faisabilité ainsi que les études d'impact environnemental et social ont établi que le projet est techniquement et économiquement viable avec un impact maîtrisable de l'environnement. Les principaux partenaires se sont engagés à participer au financement du projet et les processus d'approbation sont très avancés. Les gouvernements des pays concernés par le projet contribueront également en prenant en charge, entre autres, la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR).

Lucien D. BATCHO

APPRÉCIATIONS ET ATTENTES DES CITOYENS SUR LES ACTIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

Pourvu que la situation s'améliore !

La création d'un ministère plein dédié à l'énergie a suscité des espoirs. Plusieurs mois après la nomination de Dr Bachir Ismaël Ouédraogo à la tête de ce département, ses actions sont scrutées et les attentes toujours nombreuses. Nous avons tendu notre micro aux consommateurs pour qu'ils se prononcent sur le détachement de l'énergie d'avec les mines et les carrières et partagent également leurs attentes.



MANDI Frédéric, Assistant du Directeur Général SOFATRA-Plast

« L'essence n'est pas la création elle-même mais ce qu'on propose aux consommateurs »

La question de l'énergie pour nous est une question centrale. L'essence n'est pas la création elle-même mais ce qu'on propose aux consommateurs. Les attentes sont trop fortes parce qu'aujourd'hui lorsqu'on fait un point, surtout dans le domaine dans lequel nous exerçons, nous voyons que l'énergie qui nous est aujourd'hui proposée est régulièrement perturbée par les multiples coupures d'électricité, des baisses de tension, la non maîtrise du circuit électrique. Ça fait qu'il y a beaucoup de perturbations au niveau des industriels que nous sommes. Ce que nous attendons aujourd'hui, c'est qu'il y ait une maîtrise parfaite du circuit électrique qu'on nous propose et qu'au-delà, on puisse nous proposer d'autres types d'énergie qui peuvent, ne serait-ce qu'un tant soit peu remplacer ce que nous avons.



COMPAORE Issa, responsable d'une société de menuiserie métallique

« Tout d'abord, j'attends une augmentation du niveau d'électrification et la diminution du coût des factures d'électricité vue sa cherté »

A mon avis, la création d'un ministère dédié à l'énergie est une bonne initiative parce que le niveau de délestages a baissé comparer aux deux dernières années. Avant le détachement du ministère, on pouvait faire deux à trois jours sans électricité et cela jouait beaucoup sur nos activités. Mais cette année, je constate une nette amélioration.

Par rapport à mes attentes, je vais les exprimer en termes de souhait. Tout d'abord, j'attends une augmentation du niveau d'électrification et la diminution du coût des factures d'électricité vue sa cherté. En plus de cela, j'attends du ministère qu'il travaille à rendre disponible l'électricité partout et à des coûts abordables.



GUENE Souleymane, manager de la Cave Terrasse Rouge, Kalgodin

« ... si on les a détaché, c'est pour ne plus vivre les délestages donc au travail ». La création d'un ministère dédié à l'énergie n'a pas d'avantage à mon avis, parce qu'on ne voit pas de retombées. Quand c'était un seul ministère il y avait plus d'avancées vu que les deux ministères ont les mêmes objectifs. Les détacher ne profite pas au pays.

Moi mes attentes c'est qu'il faudrait que les responsables travaillent afin d'éviter certains désagréments comme les délestages parce que si on les a détaché c'est pour ne plus vivre ces situations.

Asamao NANDEBEGA, Abibata KADIYOGO, Leatitia MBONADJI



ENTRETIEN AVEC

DR OUSMANE COULIBALY

DG DE LA DGEE

« En 2016, au Burkina Faso, 75% de la consommation finale d'énergie revenait aux ménages »

Chargée de la conception, de l'élaboration, de la coordination et de l'application de la politique, la Direction Général de l'Efficacité Energétique est une jeune structure. Placée sous la tutelle du ministère de l'Energie, elle nourrit des ambitions énormes pour la promotion de l'efficacité énergétique au Burkina Faso. Peu connue mais charnière en ces temps où on parle d'efficacité et d'efficience énergétique, la DGEE affiche ses objectifs et va à la rencontre des citoyens et des organismes. Pour la découvrir, Energie Mag donne la parole à son Directeur Général.

Energie Mag (EM) : Bonjour Monsieur le directeur général, présentez-vous à nos lecteurs

DGEE : Je suis le Dr Ousmane COULIBALY, Directeur Général de l'Efficacité Energétique au ministère de l'Energie et par ailleurs Enseignant Chercheur, Maître Assistant à l'université OUAGA I Pr Joseph KI ZERBO. Je voudrais remercier Energie Mag pour avoir pensé à notre Direction Générale. Cela va contribuer, sans nul doute, à faire connaître, par vos lecteurs, les missions et les actions que nous menons.

EM : Dites-nous ce qui a motivé la création de cette structure et

que faites-vous concrètement ?

L'institution de cette direction est la traduction en acte d'une volonté politique. Le gouvernement est résolu à donner une nouvelle orientation à la politique énergétique nationale avec une option claire d'une transition énergétique vers les énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique. Cette restructuration a abouti à la création de la Direction générale de l'efficacité énergétique (DGEE). Elle est chargée de la conception, l'élaboration, la coordination et l'application de la politique du Ministère de l'Energie dans le domaine de l'efficacité énergétique.

EM : Vos activités touchent principalement quels publics ?

Permettez-nous d'abord de rappeler que l'efficacité énergétique peut se définir comme l'utilisation rationnelle et judicieuse des ressources énergétiques dans une perspective de développement durable. Et comme l'énergie intervient dans tous les secteurs d'activités, nos actions sont orientées vers les utilisateurs d'énergie (toutes les formes d'énergies) donc toute la population. Ainsi, nous contribuons à éveiller les consciences, en sensibilisant la population à adopter de bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique.

EM : Quelles sont les actions déjà menées et en cours depuis la création de cette direction ?

Nous venons de dire dans d'autres termes que la DGEE mène des actions qui concourent à l'utilisation rationnelle du peu d'énergie (surtout électrique) que dispose notre pays. Il s'agit de :

- o La sensibilisation : Elle se fait à la télé, à la radio par des jeux radiophoniques, dans les lycées et universités et autres. A cet effet, nous organisons depuis 2016 les journées de promotion des économies d'énergies. Elles se font chaque année à travers la semaine des Energies et Energies Renouvelables d'Afrique.

- L'exécution des projets d'Efficacité Energétique visant à réduire considérablement la consommation électrique afin de réduire la subvention de l'Etat. On peut citer par exemple le projet Lighting Africa en cours de réalisation et qui consiste à distribuer 25000 lampes solaires certifiées Lighting-Africa aux élèves des écoles éloignées du réseau électrique. Il y'a aussi le projet de distribution de lampes led dans les ménages connectés au réseau SONABEL, le projet de remplacement des lampes énergivores de l'éclairage public en led, la maintenance des batteries de condensateurs etc. Nous envisageons aussi l'acquisition et l'installation de climatiseurs efficaces dans l'administration publique.

- Sur le plan réglementaire, des décrets d'application (volet efficacité énergétique) de la loi 014-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'Energie sont disponibles. Il s'agit essentiellement des textes sur l'audit énergétique

et l'étiquetage énergétique.

EM : Quels sont les acquis (résultats déjà engrangés) qu'on peut déjà mettre à l'actif de votre institution ?

Pour ce qui est de la sensibilisation, nous avons parcouru les 13 régions du pays l'an dernier dans le but de sensibiliser les premiers responsables de ces régions sur la nécessité de s'orienter vers l'Efficacité énergétique. Des conférences publiques ont été organisées à l'Université OUAGA I Pr Joseph Ki ZERBO ; à Ouahigouya et Dédougou. Les villes de Kaya et de Koudougou sont envisagées dans les semaines à venir.

Pour ce qui est de la maîtrise de l'énergie, vous constatez avec nous que l'éclairage public à Ouagadougou a évolué dans certaines rues. En effet, précisément 3000 lampadaires à led ont déjà été installés dans la capitale, et 1500 autres viennent d'être installés à Bobo Dioulasso, la deuxième ville du pays.

Il y'a aussi l'installation des lampes Led dans les ménages dont la tranche de 2017 est achevée, nous attendons incessamment la tranche 2018.

En ce qui concerne le projet Lighting-Africa, à ce jour, il y'a au moins 16 000 lampes solaires qui ont déjà été distribuées dont la création de 360 bibliothèques solaires dans les écoles primaires.

EM : Quelles sont les statistiques de la consommation d'énergie des différents secteurs de l'économie nationale ?

Selon les statistiques que nous disposons, en 2016, 75% de la consommation finale d'énergie

revenait aux ménages, 7% aux commerces et services publics, 16% au secteur du transport, l'industrie représentait 1% et les autres non spécifiés 1%. Les données de 2017 ne sont pas disponibles pour le moment.

EM : Comment rationaliser ces consommations d'énergies et avec quels dispositifs ? Avez-vous pris des mesures pour sensibiliser et encourager les bonnes pratiques ?

La première étape, c'est la vulgarisation des foyers améliorés pour tous. Pour le cas précis de l'électricité, il ne faut plus acheter un équipement qui consomme de l'énergie électrique en observant sa taille ou sa beauté !! Il faut toujours consulter la notice technique, la puissance, le rendement, etc. ...

Nous avons pris des mesures pour sensibiliser sur les bonnes pratiques. Mais le manque de moyens ou les difficultés liées aux procédures de décaissement font que les actions de sensibilisation sont limitées.

EM : Pouvez-vous nous dire quels sont les bons et mauvais élèves en matière de consommation efficace d'énergie ?

Nous ne saurions dire qui est bon ou mauvais, mais je puis vous rassurer que l'administration publique gaspille l'énergie électrique. Pour parler de consommation d'énergie ce sont les ménages donc, tout le monde est concerné.

EM : De plus en plus, on entend, on voit et on suit des messages appelant à changer des ampoules et à les remplacer par

**d'autres moins gourmandes ?
Menez-vous des actions vers les
commerçants ou le grand pu-
blic dans ce sens ? En quoi ça
consiste ?**

Oui une étude commanditée par le ministère en 2017 a permis par exemple de constater que les commerçants (grossistes) se sont orientés vers les Lampes Basse Consommation (LBC). Cela montre que ces commerçants ont compris la nécessité de s'éclairer efficacement. La sensibilisation menée à l'endroit des ménages s'adresse aussi aux commerçants qui sont des chefs de ménages.

**EM : Avez-vous des retours sur la
baisse des factures de consom-
mation des administrations et
ménages ayant fait le choix de
changer leur installation ? En
êtes-vous déjà satisfait ? Quels
sont vos objectifs en la matière ?**

Une évaluation avait été faite après le PDSE (projet de développement du secteur de l'énergie) après que 964 climatiseurs efficaces, 7100m2 de films réfléchissants, 32 000 lampes économiques et 6600 kVAR de batteries de condensateurs soient posées. Ces actions devraient rapporter à l'Etat en termes d'économie financière 4 milliards de F CFA par an et en termes d'économie d'énergie 1,6 millions de kWh par an.

La pose de 3000 lampadaires à LED à Ouagadougou en 2016 devrait permettre à la SONABEL d'économiser 216 millions de F CFA par an et 1,77 GWh d'économie d'énergie par an. La pose de 1500 lampadaires à Bobo Dioulasso en 2018 permettra d'économiser 108 millions de F CFA par an et 0,9 GWh



d'économie d'énergie par an. En perspective, pour l'éclairage public, ce sont 10 500 lampadaires supplémentaires qui seront installés sur toute l'étendue du territoire avec un gain financier attendu de 1,35 milliards de F CFA par an et une réduction de l'appel de puissance chaque soir de 1,35 MW.

Le projet 1 500 000 lampes à LED au profit des ménages permettra à termes de réduire l'appel de puissance du soir de 19,9 MW du côté de la SONABEL correspondant à un investissement différé de 19,9 Milliards de FCFA. La réduction globale de la facture d'électricité de l'ensemble des ménages bénéficiaires est estimée à 2,68 milliards de F CFA par an et Les subventions évitées par l'état s'élèveront à 1,4 milliards de FCFA par an. A ce jour, plus de 100 000 ménages en ont bénéficié pour le compte de la tranche 2017. Les travaux de la tranche 2018 vont bientôt débuter.

EM : Avez-vous pris des mesures incitatives pour encourager voire soutenir les gros consommateurs qui font cette option ?

La loi 014-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'Energie prévoit des mesures incitatives sur les projets et actions qui concourent à l'amélioration de l'efficacité énergétique. L'application de ces mesures reste limitée par le manque de moyens financiers. La DGEE et l'ANEREE devraient mener des réflexions en impliquant le ministère en charge des finances pour trouver des solutions idoines.

EM : Quels sont vos défis dans la transition énergétique et la promotion des énergies vertes ?

Le plus grand défi dans la transition énergétique pour les autorités, c'est de rendre l'énergie verte disponible et accessible à tous. Pour y parvenir, il faudra mettre l'accent sur la construction de centrales vertes, la vulgarisation des équipements solaires et leur accessibilité et nous sommes dans cette lancée au ministère.

EM : Quels sont vos partenaires en la matière ?

Le partenaire principal est la

Banque Mondiale. Elle nous appuie à travers la composante 3 du Projet d'appui au secteur de l'électricité (PASEL). Nous pouvons citer aussi d'autres partenaires comme la BAD, l'UEMOA, l'AFD, le MCC, la Chine bien évidemment et d'autres institutions comme le FEM, mais aussi tous les acteurs de l'énergie au niveau national. Je profite de l'occasion que vous nous offrez pour remercier tous les partenaires techniques et financiers qui appuient le ministère de l'énergie et particulièrement la Direction Générale de l'Efficacité énergétique.

EM : Un message ou une invitation à l'endroit du grand public.

Le message à l'endroit du public c'est tout simplement leur demander d'éviter de gaspiller l'énergie en adoptant des « comportements responsables ». L'énergie est une denrée rare, elle coûte chère, nous nous devons donc de l'économiser.

Asmao NANDEBEGA
& Leatitia MBONADJI



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION

Essakane Solar SA indique le chemin à suivre

Le 16 mars 2018, le président du Faso, Rock Marc Christian Kaboré inaugurerait, aux côtés des responsables de la société minière, Iamgold Essakane SA, à 45 km de Dori, la plus grande centrale hybride diesel-solaire du groupe au Burkina Faso. D'une capacité de 15 MW avec près de 130 000 panneaux photovoltaïques, l'infrastructure s'étend sur une superficie de 22 hectares. Si l'œuvre vise à autonomiser la société et accroître ses performances, elle reste un exemple à saluer dans le domaine.

Pprès de 15 milliards de F CFA investis et 40 emplois directs créés. C'est ce qu'a coûté la construction de la centrale hybride fioul-solaire pour Iamgold Essakane SA au Burkina Faso. Réalisé entièrement sur fonds propre, la construction a nécessité près de 130.000 panneaux solaires, étalés sur une superficie d'environ 22 hectares. Les travaux ont été conduits par l'entreprise Essakane Solar SA dirigée par Emma Marie Kantiono.

Pour le ministre de l'énergie, « l'orientation de la mine Essakane vers les énergies renouvelables témoigne d'une volonté de cette compagnie minière de répondre à des enjeux environnementaux et de diversification des sources d'éner-

gies mais aussi à un souci de réduction des coûts de production ». Avec cet investissement, la mine va économiser 6 millions de litres de fioul par an et éviter la production de 18.500 tonnes de CO2 par an. Au-delà, c'est une importante quantité d'énergie qui se libère et que la société nationale burkinabè d'énergie électrique pourra utiliser pour desservir d'autres foyers en attentes d'électricité.

Un cas d'école

Le projet d'Essakane Solar a été développé conjointement par Africa Energy Management Platform (« AEMP ») et EREN RE. Le lancement des travaux a eu lieu le 26 mai 2017 par l'ex ministre de l'Energie, Alfa Oumar Dissa, en présence de Steve Letwin, pré-

sident et chef de direction d'IAMGOLD, et de Donald Charter, président du conseil d'administration d'IAMGOLD. La construction de la centrale solaire a duré 8 mois. Elle vient renforcer la centrale thermique, déjà opérationnelle, de la mine et qui est d'une puissance de 55 MW. Pour Steve Letwin, président et chef de direction d'IAMGOLD, il s'agit de la première centrale solaire jumelée à une centrale énergétique au monde, exploitée par une mine.

Venu en personne lancé la mise en service de la centrale, le président du Faso, Roch Kaboré, a invité les autres sociétés minières opérant au Burkina Faso à investir dans le solaire.

LDB



Le président du Faso avec les ministres de l'énergie, des mines et des carrières et du président d'Essakane coupant le ruban



1. « Cette visite offre deux motifs de satisfaction. D'abord, c'est que ce projet va permettre d'accroître l'offre énergétique au Burkina Faso. Ce qui va contribuer au développement du pays. Ensuite cette interconnexion est une affirmation de l'intégration régionale. Nous, à la Banque Mondiale, sommes fiers d'être vos partenaires »,

Hafez GHANEM, Vice-président de la Banque Mondiale pour la région Afrique lors de sa visite, le 20 août 2018, sur les postes de Zagtoui et du projet d'interconnexion Bolgatanga (Ghana)- Ouagadougou (Burkina Faso).



2. « Grâce à ce projet transformateur, le Burkina Faso pourra importer jusqu'à 100 MW d'électricité en provenance du Ghana. C'est l'équivalent de trois centrales de Zagtoui supplémentaires »,

Cheick Kanté, représentant résident de la Banque mondiale au Burkina à l'inauguration de l'interconnexion électrique de 225 kV Bolgatanga-Ouagadougou le 05 octobre 2018



3. « Cette interconnexion va permettre d'augmenter la puissance disponible au Burkina Faso d'environ 25% ; de réduire les charges d'exploitation de la SONABEL liées à l'utilisation des groupes thermiques ; de réduire le coût de revient de l'énergie ; d'accroître l'accès des populations à l'électricité ; d'augmenter la part d'énergie propre ; et enfin, de contribuer à la mise en place du marché régional de l'électricité »,

François de Salle Ouédraogo, le 05 octobre 2018 à l'inauguration de l'interconnexion électrique de 225 kV Bolgatanga-Ouagadougou.



4- « Cette opération permettra, à travers les réformes, d'avoir une gestion performante du secteur de l'énergie, mais aussi de créer un cadre propice aux investissements publics et privés dans le secteur et d'accroître les investissements dans les zones rurales »

Rosine Sory/Coulibaly, ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, à l'occasion de la signature de l'accord de financement entre la BAD et Burkina Faso pour le programme d'appui aux réformes du secteur de l'énergie.

GESTION DE L'ÉNERGIE : POURQUOI PAYER PLUS CHÈRE ?

La gestion de l'énergie électrique est importante car non seulement, elle permet de protéger l'environnement mais aussi et surtout de diminuer nos factures. Pour vous aider à réduire vos factures, voici donc quelques astuces qui aideront à mieux gérer l'énergie que ce soit chez vous, au bureau ou partout ailleurs :

- Remplacer les ampoules traditionnelles par celles à économie d'énergie, elles durent plus. Mais surtout profitez de la lumière naturelle ;
- Eteindre la lumière et débrancher tous les appareils électriques dont on ne s'en sert pas tels que la Tv, l'ordinateur, chargeur de portable, ... en éteignant ces appareils vous pourrez économiser près de 10% de votre facture d'électricité.
- Ne pas mettre d'aliments encore chauds dans le congélateur ou le réfrigérateur et pensez toujours à dégivrer dès que la couche de givre dépasse 3 mm ;
- Ne jamais placer des appareils électriques près d'une source de chaleur telle qu'une fenêtre ensoleillée ;
- Gardez également à l'esprit lorsque vous achetez des équipements, de toujours préférer ceux mieux classés sur l'étiquette (A+++ à G) car ils consomment moins d'énergie et protègent donc l'environnement.

Ces quelques gestes vous permettront de réduire considérablement votre consommation en énergie électrique et fera aussi le bonheur de vos finances.

Ministère de l'Énergie

CHOISIR LA BONNE AMPOULE

Il existe une panoplie de modèles et types d'ampoules sur le marché mais toutes n'ont pas les mêmes caractéristiques.

En achetant votre ampoule, lisez bien l'emballage en faisant bien attention à la durée de vie, le label écologique et la puissance en watts. Il sera bénéfique d'utiliser des lampes économiques au lieu des ampoules à incandescence qui consomment trop d'énergie alors que seulement 5 à 8% de l'énergie consommée est transformée en lumière. Ces ampoules peuvent être trouvées partout au Burkina à un prix abordable. Les ampoules LED sont aujourd'hui les ampoules recommandées car elles consomment très peu d'électricité pour un excellent rendement lumineux. Leur prix d'achat est plus élevé que celui des lampes fluo compactes mais leur durée de vie bien plus longue. Elles sont donc plus rentables.

Il est également important de noter que le choix de l'ampoule doit se faire en fonction de l'espace à éclairer. Pour des éclairages de courte durée, n'utilisez pas les lampes fluorescentes et les lampes fluo-compactes qui bien qu'économiques prennent trop de temps pour s'allumer.

En peignant vos murs en couleurs plus claires, vous êtes sûrs d'avoir une pièce lumineuse qui ne nécessitera que très peu l'utilisation d'ampoule donc moins de consommation en énergie électrique.

Il n'est pas seulement important de trouver la bonne ampoule mais aussi de la dépoussiérer régulièrement une fois qu'on la fixe. Lorsqu'il y'a trop de poussière, elle se dépose sur les ampoules diminuant ainsi la quantité de lumière reçue. Bien choisir son ampoule c'est économiser de l'énergie et de l'argent.

Ministère de l'Énergie





GAGNEZ DU TEMPS, PAYEZ VOS FACTURES CHEZ NOS PARTENAIRES



RENDEZ-VOUS DANS LES AGENCES DE NOS PARTENAIRES OU PAR PAIEMENT MOBILE

MOBICASH : *555*4*3*2#

ORANGE MONEY : *144*4*4*2*2#